



FOIRE AUX QUESTIONS

Fermeture Exceptionnelle de la Cité Scolaire Bertran de Born

A compter du Lundi 16 mars 2020

Questions relatives à la fermeture de l'établissement et de ses services :

1. Pour combien de temps l'établissement restera-t-il fermé ?

Le Ministre n'a pas à ce jour précisé la durée exacte de fermeture. Les informations seront apportées aux familles via le site de l'établissement, Pronote et les messageries électroniques.

2. Puis-je contacter l'établissement durant cette période de fermeture ?

Oui, une permanence est assurée durant la fermeture de l'établissement.

3. Le service de restauration scolaire et l'internat sont-ils également fermés ? Un remboursement des repas non pris et des nuitées est-il prévu ?

Oui, les services de restauration scolaire et l'internat sont fermés à compter de ce vendredi 13 mars 2020 au soir. Une remise d'ordre sera effectuée sur la facture du troisième trimestre.

Questions relatives aux modalités de mise en œuvre de la continuité pédagogique :

4. Concrètement, que dois faire mon enfant pendant la fermeture de l'établissement ?

Les élèves doivent se connecter au cahier de texte Pronote en suivant leur emploi du temps *ordinaire*.

Au fil de la journée, les professeurs déposent sur le cahier de texte Pronote leurs instructions (les cours, les exercices, les devoirs à rendre, les révisions à effectuer ...). Les professeurs peuvent également renvoyer vers des liens, des ressources mises en ligne via l'ENT-Osé, un forum de discussion avec la classe...

Les élèves suivent ainsi les instructions de travail déposées par chacun des professeurs, effectuent le travail demandé, renvoient à la correction leurs devoirs.

5. Mon enfant doit-il se rendre sur le site du CNED pour suivre les cours proposés ? Comment dois-je l'y inscrire ?

En fonction des indications des professeurs, les élèves pourront se connecter à la plateforme « Ma classe à la maison » ouverte par le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Pour y accéder les familles devront ouvrir un compte pour leur enfant à l'adresse suivante : <https://college.cned.fr> ou <https://lycee.cned.fr>

6. Comment mon enfant peut-il communiquer avec ses professeurs ? sa classe ?

Les moyens de communications restent les suivant : Pronote et l'ENT.

Via l'application ILIAS de l'ENT collège et via le « lycée connecté » des forums de discussion et de partage de documents pourront être ouverts par les enseignants.

7. Comment puis-je communiquer avec les professeurs de mon enfant en l'absence de carnet de correspondance ?

Durant cette période de fermeture de l'établissement je peux échanger avec les professeurs de mon enfant via les discussions et informations Pronote.

Questions relatives aux modalités de connexion à Pronote, à l'environnement numérique de travail :

8. Je n'arrive pas à me connecter à Pronote, aux téléservices, à l'ENT « Osé » (collège) ou « Lycée connecté » (lycée), ou j'ai perdu mes codes d'accès, que dois-je faire ?

Je contacte rapidement l'établissement afin que de nouveaux codes puissent m'être attribués.

9. Comment mon enfant doit-il faire pour se connecter à l'ENT-Osé collège ?

De nouveaux codes ont été distribués ce 13 mars 2020 à tous les collégiens, ils annulent et remplacent leurs précédents codes et doivent être activés par les élèves lors de leur première connexion en changeant le mot de passe attribué. **La connexion s'établit via l'adresse : [https : //ent2b.ac-bordeaux.fr](https://ent2b.ac-bordeaux.fr)**

10. Comment mon enfant doit-il faire pour se connecter à « lycée connecté » ?

Les identifiants et mots de passe ont été distribués le 13 mars 2020 à tous les élèves lycéens avec les instructions de première connexion.

11. Mon enfant était absent ou n'a pas reçu ses nouveaux codes le 13 mars 2020, comment va-t-il faire pour se connecter à l'ENT ?

Ses codes vont lui être envoyés par voie postale dès le ce 13 mars 2020.

12. Je n'ai pas d'accès à internet. Que dois-je faire ? La continuité pédagogique va-t-elle être assurée pour mon enfant ?

Si je n'ai pas d'accès à internet ou à l'outil informatique, je contacte rapidement l'établissement.

Les documents me seront remis en version papier et je pourrais communiquer les travaux de mon enfant à l'établissement qui les fera parvenir aux professeurs concernés.

Questions relatives au calendrier pédagogique (Report, annulations ...)

13. Les conseils de classe du deuxième trimestre sont-ils annulés ?

Non, les conseils de classe de deuxième trimestre sont maintenus. Il est important que ce bilan de deuxième trimestre puisse avoir lieu (notamment dans la perspective de l'orientation). Un nouveau planning sera toutefois communiqué aux représentants des parents d'élèves (certaines salles et certains horaires sont en effet susceptibles de changer).

Pour les délégués de classe collégiens : la présence des élèves délégués de classe n'est pas souhaitée

Pour les délégués de classe lycéens : nous laissons à l'appréciation des élèves la possibilité de participer ou non aux conseils de classe.

14. Les dates de saisie des intentions d'orientation Post 3^{ème} de deuxième trimestre sont-elles maintenues ?

Oui, ces dates sont maintenues, à l'issue des conseils de classe du deuxième trimestre, les familles devront accuser réception de l'avis du conseil de classe sur le téléservice orientation avant le 03 avril 2020 dernier.

15. Les examens (BACCALAUREAT / DNB) et concours vont-ils être reportés ?

Monsieur Le Ministre n'a pas à ce jour décidé d'un report des examens, nous tiendrons les familles informées de l'évolution de la situation via le site de l'établissement, Pronote et les messageries électroniques.

16. Les concours vont-ils être reportés ? Annulés ?

A ce jour, Monsieur le Ministre n'a pas décidé de reporter ou d'annuler les concours prévus. Aussi, les concours pour lesquels les élèves se sont investis, sont maintenus jusqu'à nouvel ordre.

17. Le DNB blanc (oral / écrit), le devoir commun d'histoire-géographie 4^{ème} sont-ils annulés ? reportés ?

En fonction de l'évolution de la situation les examens blancs et devoirs communs sont susceptibles d'être reportés. Toutes les informations vous seront communiquées via le site de l'établissement, Pronote et les messageries électroniques

18. Les compétitions UNSS sont-elles annulées ?

Oui, toutes les compétitions d'UNSS sont annulées à partir du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre .

Questions relatives aux sorties et voyages scolaires

19. Les sorties scolaires sont-elles toutes annulées ?

Oui, l'ensemble des sorties est annulé à compter du lundi 16 mars 2020.

20. Le séjour au ski des 5^{ème} est-il annulé ? Serons-nous remboursés ?

Oui, le séjour au ski des élèves de 5^{ème} est annulé aux dates prévues. Toutefois nous étudions un possible report de ce séjour à la montagne qui prendrait alors la forme d'une classe verte au mois de juin. Dans le cas d'un report il n'y aura pas de remboursement des familles.

21. Tous les voyages scolaires sont-ils annulés ?

Les voyages scolaires sont annulés jusqu'à nouvel ordre, toutefois des possibilités de report sont à l'étude.